



EN PASSANT A 0,56 € AU 2 MARS 2009,
LE PRIX DU TIMBRE N'AUGMENTERA QUE D'UN CENTIME D'EURO.
IL EST L'UN DES MOINS ELEVES EN EUROPE

Le 2 mars prochain, le prix du timbre passera à 0.56€, soit un ajustement tarifaire de un centime d'euro. Cette augmentation de seulement 1,8 % en un an est inférieure à l'autorisation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, fixée à 2,3 % par an sur la période 2009-2011. En passant à 0.56€ en 2009, le prix du timbre sera nettement en dessous de la moyenne européenne*, située à 0,59€ (au 1^{er} janvier 2009).

Les tarifs prioritaires et économiques de La Poste restent ainsi modérés comparativement à ceux des Postes européennes, alors même que La Poste a entrepris un vaste plan de modernisation de son outil industriel au service de la qualité de service rendue à ses clients et qu'elle est confrontée à une baisse accélérée de ses volumes en raison de la crise économique.

A 0,56 d'euro, le prix du timbre en France se situera en dessous de la moyenne des tarifs européens pour l'envoi d'une lettre, alors que les engagements de service public et les contraintes géographiques sont plus élevés en France. La Poste distribue en effet le courrier 6 jours sur 7 en tout point d'un des territoires les plus étendus d'Europe et où la densité de la population est très faible.

Au regard de certaines augmentations sur les produits de première nécessité, la hausse du prix du timbre (1,8 % contre 4,32 % pour le pain ou 12,88 % pour les produits laitiers, en moyenne en 2008**) n'aura qu'un faible impact sur les ménages, le courrier étant un poste de consommation très modéré dans leur budget. Une augmentation d'un centime d'euro impacte le budget d'un ménage d'environ 5 centimes d'euros par mois, soit moins de 1 euro par an et par foyer.

Par ailleurs, La Poste est l'un des opérateurs européens qui a décidé de maintenir un tarif économique. A 0,51 €, le prix du timbre en tarif économique augmente de 1 centime d'euro et reste inférieur aux tarifs pratiqués en Europe pour cette même prestation.

Pour les entreprises, l'augmentation des tarifs des offres de courrier industriel de gestion et de Marketing Direct est limitée à 1%. La Poste, qui est particulièrement attentive à la situation des petites et moyennes entreprises dans un contexte économique difficile, a décidé de ne pas augmenter les tarifs de l'offre Destineo Esprit libre, adaptée à celles-ci.

**comparaison avec les pays européens, hors nouveaux pays entrés dans l'Union européenne depuis le 1^{er} janvier 2006*

***source : INSEE – 2008*

CONTACTS PRESSE GROUPE LA POSTE

PRESSE ECRITE :

DAVID DRUJON

TEL. : 01.55.44.22.36

david2.drujon@laposte.fr

PRESSE AUDIO-VISUELLE :

JACQUES GOURIER

TEL : 01.55.44.22.43

jacques.gourier@laposte.fr